

PREPARATION DE LA PAYE ET DES DECLARATIONS ASSOCIEES

PUBLIC VISÉ

Tout public

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 200 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 21h / semaine

Réduction de la durée de formation possible après test de positionnement

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GRETA Val-de-Marne

Lycée SAINT EXUPERY

2 RUE HENRI MATISSE

94000 Créteil

Site accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

GRETA Val-de-Marne

Pôle Accueil

Tél : 01 49 80 92 30

greta94.saintexupery@ac-creteil.fr

Référent handicap :

Riadh Baghli

greta94.referent.handicap@ac-creteil.fr - Tél : 01 45 16 19 19

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif heure stagiaire : 15,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

Voir nos conditions générales de ventes

CODES

NSF : 314

Code Rome : M1608

OBJECTIFS

Préparer et établir la paie.

Présenter un état récapitulatif des salaires.

Compléter les déclarations sociales.

Justifier les règles appliquées et rendre compte des traitements effectués (courte note).

Réussir l'épreuve UC de l'Union professionnelle : "Préparation de la paie et des déclarations associées"

PRE-REQUIS

Capacité à lire et à s'approprier une documentation fournie. Capacité à effectuer des calculs numériques.

POSITIONNEMENT

pédagogique

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Entretien individuel et tests

Inscription tout au long de l'année au Lycée St Exupéry à Créteil.

Envoyer CV et lettre de motivation au : greta94.saintexupery@ac-creteil.fr

MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en application. Pédagogie différenciée et individualisée. Autoformation accompagnée. Applications sur logiciels CIEL SAGE.

Remise de supports de cours

CONTENUS

Collecte des éléments d'activités du personnel

- ▶ Connaître les éléments du droit social

Gestion de la paie

- ▶ Temps de travail, heures supplémentaires, heures complémentaires
- ▶ Les retenues pour absences
- ▶ Primes, 13e mois...
- ▶ Congés payés
- ▶ Avantages en nature et frais professionnels.
- ▶ État récapitulatif des salaires et déclarations aux organismes sociaux.

Relations avec les salariés

- ▶ Les règles de confidentialité
- ▶ La compréhension du bulletin de paie

VALIDATION

- ▶ UC paie de l'Union professionnelle niveau : sans

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Assistant(e) paie